

■ **DURÉE**

Session de 5 jours (35 h)

■ **DATES ET LIEU**

20 au 24 juin 2022

LILLE (Nord-Pas-de-Calais)

• **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

accueil@cemeanpdc.org

Tél : 03 20 12 80 00

■ **PRIX : 975 €**

■ **PUBLIC**

Tout.e professionnel.le
du champ concerné

*Pas de pré-requis nécessaire
pour l'entrée en formation*

La sexualité reste encore aujourd'hui un sujet tabou, en particulier dans les institutions accueillant des personnes présentant des troubles mentaux. Pourtant, le droit de mener la vie sexuelle de son choix est protégé par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme. Dans un cadre institutionnel et réglementaire, comment respecter les droits individuels à l'expression de la sexualité et protéger les personnes vulnérables ? Comment le groupe social, les professionnels de la santé peuvent-ils se positionner face à une personne dont les limites psychiques et/ou physiques lui barrent l'accès à son corps et à celui de l'autre, comme voie d'expression pour un épanouissement de l'être dans sa globalité ?

Objectifs

- Identifier et travailler sur les représentations de la sexualité en lien avec la maladie mentale et le handicap.
- Repérer la sexualité comme « corps vécu par le sujet » (S.de Beauvoir)
- Identifier les droits des patients dans un contexte institutionnel
- Sensibiliser aux questions liées à la sexualité des personnes porteuses de handicap

Contenus

- Les droits du de la patient.e, les droits de l'homme
- L'intimité, son respect : aspects réglementaires
- Sexualité et pathologie : apports théoriques
- La sexualité, du droit à la revendication

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Documentation écrite et Vidéo
- Échanges de pratiques

**POUR
EN SAVOIR
PLUS**

VST n°123



Sexualité : quand l'institution s'en mêle...

Il y a les situations de mixité interdites, possibles, choisies, réfléchies, imposées... Il y a les approches techniques de la sexualité, réduite aux relations sexuelles : contraception, assistance technique, assistance humaine... Il y a les couples qui se constituent, amour et parfois projets, avec alors la discussion permanente sur la procréation, qui plus est quand on estime que les personnes sont fragiles et qu'on s'interroge sur leurs capacités de décision puis de portage. Il y a l'hyperféminisation des métiers du soin et de l'éducatif, avec à la clé des stéréotypes de genre peu réfléchis et largement reproduits. Derrière tout cela, il y a à la fois le « droit à » pour les usagers, et les risques permanents d'invasion et de normalisation institutionnelle. À quand une recommandation de bonnes pratiques portant sur la « bonne » sexualité à la charge des institutions ? Les institutions peuvent-elles s'en mêler sans s'emmêler ?

<http://publications.cemea-formation.com/catalogue.php?idPublication=280>